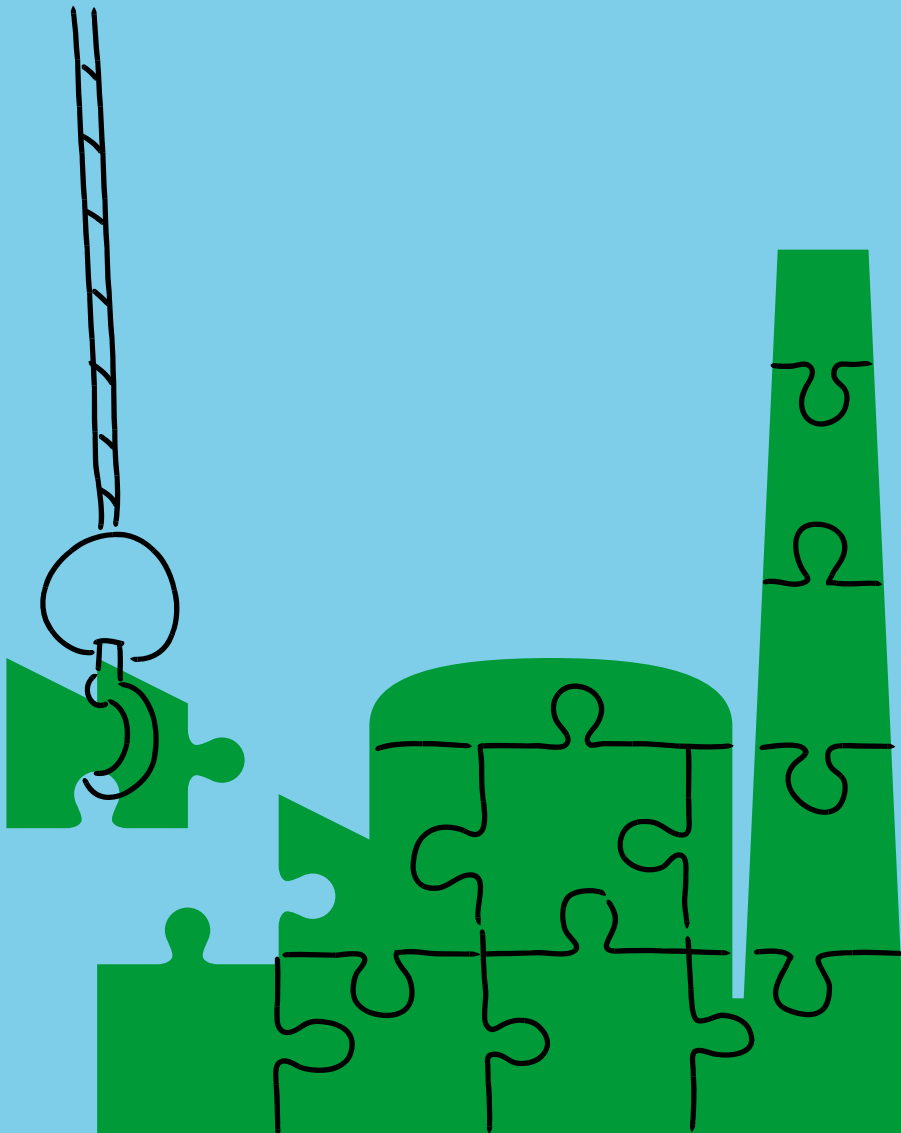


Désaffectation de la centrale nucléaire de Mühleberg



Pendant 47 années, nous avons produit de l'électricité en toute sécurité dans notre centrale nucléaire, avant de l'arrêter fin 2019. Mais une désaffectation ne se limite pas à l'arrêt. Début 2020, nous avons démarré le démantèlement. Nous mettons tout en œuvre pour garantir la sécurité des travaux jusqu'à la fin du chantier en 2034.

Sommaire

4 Les étapes de la désaffectation

6 Que deviennent les matériaux issus
du démantèlement?

8 Gestion sécurisée des déchets
radioactifs

10 Chiffres & repères

12 Le financement est sur la bonne voie

14 Notre atout: nos compétences

18 La sécurité, une priorité absolue

19 Les phases de la désaffectation

IMPRESSUM

Rédaction

BKW Group Communications, Berne

Concept

Process Brand Evolution, Zurich

Design graphique, illustrations et réalisation

in flagranti ag, Lyss

Impression

Vögeli AG, Langnau

Avis de non-responsabilité

Les informations et représentations correspondent à l'état de planification au moment de l'impression (août 2020) et peuvent subir des modifications.

Les étapes de la désaffectation

BKW est la première exploitante suisse à désaffecter une centrale nucléaire. Dès 2034, le site pourra être utilisé comme site industriel ou espace naturel. D'ici là, il reste beaucoup à faire. Après des années de planification, nous démantelons progressivement la centrale nucléaire de Mühleberg depuis début 2020.

2013 à fin 2019: fonctionnement de puissance et planification de la désaffectation

Dès octobre 2013, nous avons décidé, pour des raisons entrepreneuriales, d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM) jusqu'à fin 2019, puis de la désaffecter. Nous avons ainsi le temps de nous préparer à la première désaffectation d'un réacteur de puissance suisse.

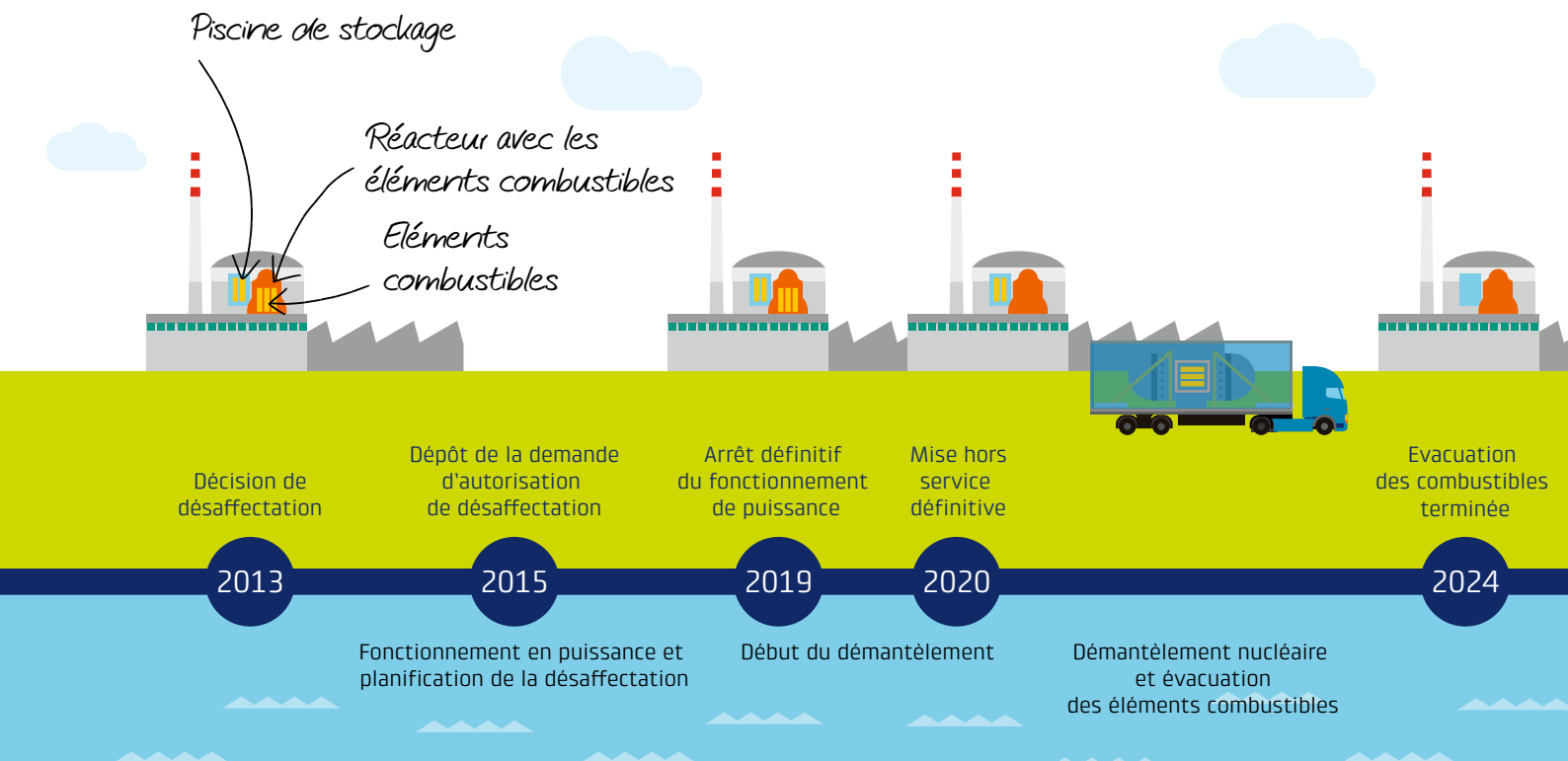
2020: début du démantèlement

Après l'arrêt définitif du fonctionnement de puissance le 20 décembre 2019, le démantèlement a débuté comme prévu le 6 janvier 2020. Pour créer un espace pour le traitement des matériaux, nous avons retiré les parties inutiles de la salle des machines. Nous avons retiré plusieurs tonnes

de matériaux au-dessus du réacteur et déplacé les éléments combustibles du réacteur vers la piscine de stockage, où ils resteront pendant plusieurs

«Après avoir cessé la production d'électricité fin 2019, nous avons entamé le démantèlement début 2020.»

années. La mise en service du système de refroidissement indépendant de la piscine de stockage marque la mise hors service définitive de la CNM.



2021 à 2024: démantèlement nucléaire et évacuation des éléments combustibles

Dans la mesure du possible, nous opérons dans le bâtiment du réacteur. Les composants hautement radioactifs de l'intérieur du réacteur sont démontés et emballés sous l'eau. Parallèlement, nous créons davantage d'espace dans la salle des machines pour y nettoyer les matériaux contaminés. Dès 2022, les éléments combustibles seront acheminés au Zwiilag de Würenlingen. Vers fin 2024, tous les combustibles auront été évacués du site de la CNM.

2025 à 2030: démantèlement nucléaire

Dès 2025, les parties restantes de l'installation ayant été en contact avec la radioactivité seront démontées: cuve de pression du réacteur, composants du confinement primaire ou encore la piscine de stockage devenue inutile. Tous les composants démontés sont triés dans la salle des machines, nettoyés si possible, contrôlés en termes de radioactivité et emballés. Les matériaux décontaminés sont mis en décharge comme déchets ordinaires ou recyclés. Les déchets radioactifs


sont transportés au Zwiilag. A la fin des travaux, nous nettoyons et inspectons toutes les structures des bâtiments qui ont pu entrer en contact avec la radioactivité pendant l'exploitation et veillons à ce qu'il n'y ait plus de radioactivité.

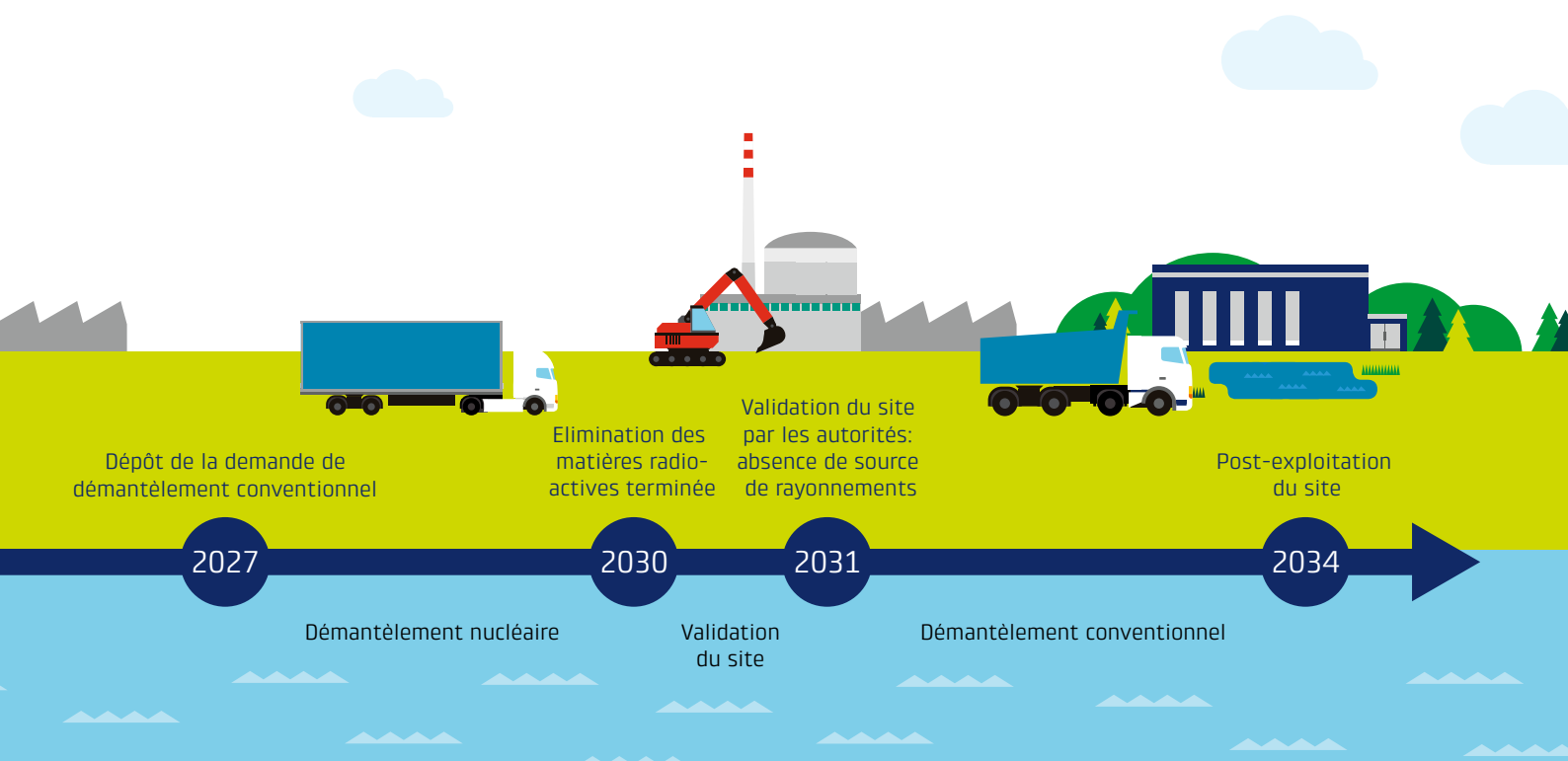
2031: libération du site

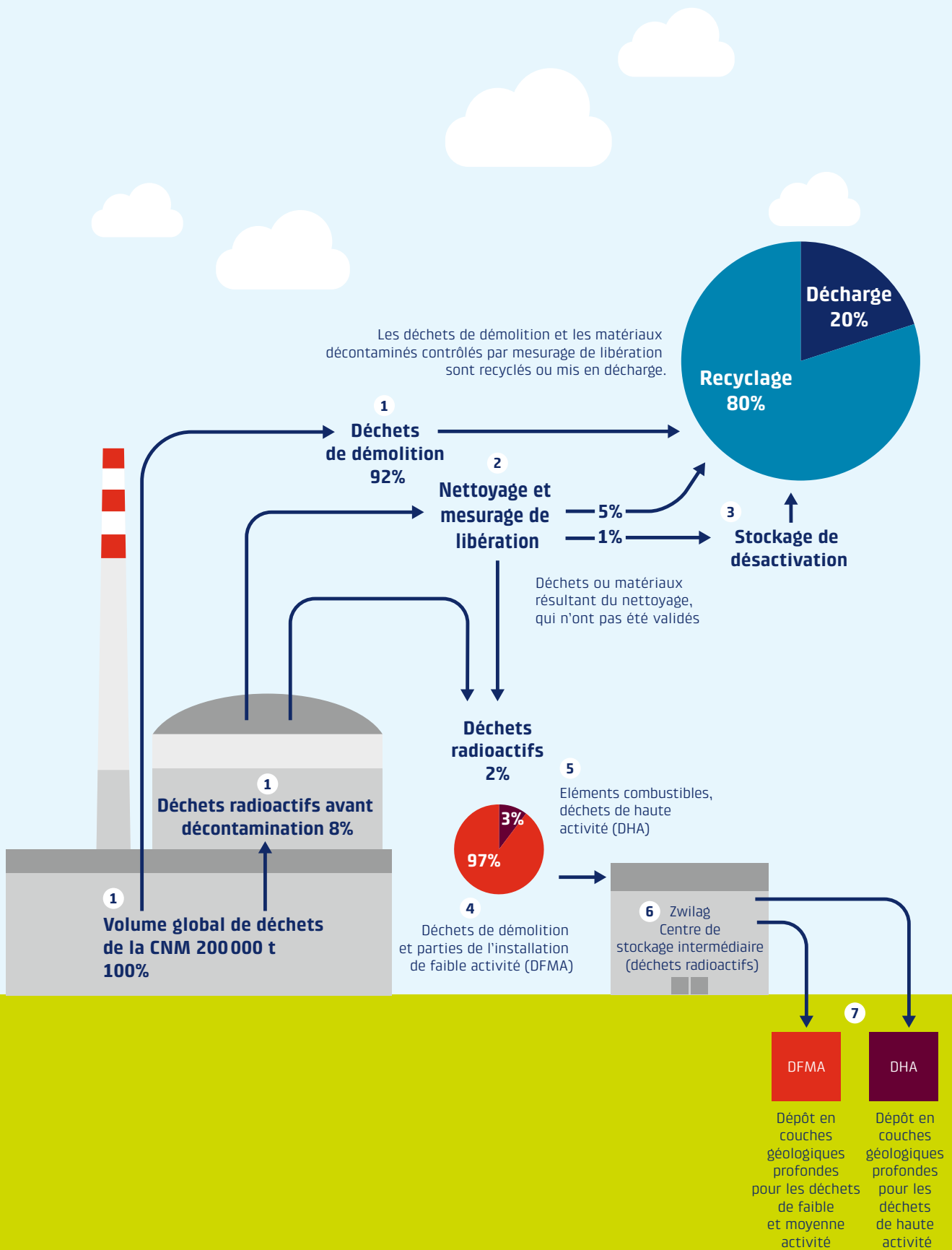
Fin 2030, la CNM sera exempte de matières radioactives, et l'ensemble du site sera alors contrôlé par les autorités. En l'absence de sources de rayonnements dangereuses, sa reconversion sera validée par les autorités.

2031 à 2034: démantèlement conventionnel

Selon la future utilisation du site – industrielle ou proche de l'état naturel –, nous démolissons les bâtiments devenus inutiles. A cette fin, nous soumettons aux autorités une demande de démantèlement conventionnel d'ici 2027. Les gravats seront soit recyclés, soit mis en décharge. Le site pourra être réaménagé dès 2034.

 En savoir plus sur la désaffectation de la CNM: www.bkw.ch/desaffectation





Que deviennent les matériaux issus du démantèlement?

Immeuble, usine ou centrale nucléaire: toute déconstruction produit nombre de matériaux à recycler ou à éliminer. Pour la CNM, il s'agit principalement de déchets de construction normaux. Seuls quelques matériaux ont été au contact de matières radioactives pendant l'exploitation, et la majorité de ces matériaux peuvent être nettoyés, puis recyclés ou mis en décharge normalement.

1 Quantités

La masse totale de la CNM est d'environ 200 000 tonnes. Environ 8% sont radioactifs, mais la plus grande partie ne l'est que faiblement. Après décontamination, ces matériaux peuvent être éliminés comme des déchets de construction normaux ou recyclés. Il restera à peine 2% de déchets radioactifs à éliminer de manière spécifique.

2 Décontamination et mesurage de libération

Notre priorité est de réduire au minimum les déchets radioactifs et de décontaminer au maximum. Parfois, un essuyage suffit. Parfois, il faut un nettoyage haute pression (eau ou billes d'acier). S'ensuit un mesurage de libération pour s'assurer que les matériaux ne sont plus radioactifs et peuvent être éliminés ou recyclés normalement. Ce qui ne peut être décontaminé est conditionné pour un stockage ultérieur en profondeur.

3 Stockage de désactivation

Stockés pendant quelques années (30 ans selon la loi), les matériaux légèrement actifs voient leur radioactivité s'abaisser au point de ne plus être une source de rayonnement. Les déchets désactivés peuvent être recyclés ou éliminés normalement. Le stockage de désactivation permet de réduire largement le volume de déchets radioactifs.

4 Déchets de faible et moyenne activité

Il s'agit, par exemple, de la résine des installations de nettoyage utilisées pour le retraitement des eaux usées, des vêtements de travail et des parties d'installations et conduites démantelées. Si ces derniers ne peuvent pas être nettoyés, ils sont traités puis conditionnés pour le stockage en pro-

fondeur et ensuite entreposés dans le Zwiilag de Würenlingen en attendant un stockage géologique en profondeur.

5 Éléments combustibles – déchets de haute activité

Les éléments combustibles usés s'affaiblissent pendant plusieurs années dans la piscine de stockage de la CNM avant d'être transférés au Zwiilag. Plus tard, ils sont placés dans un dépôt en couches géologiques profondes. Tous les éléments combustibles auront quitté la CNM en 2024.

6 Zwiilag de Würenlingen

Le Zwiilag accueille les déchets radioactifs jusqu'à ce qu'un centre de stockage géologique en profondeur ait été construit et soit opérationnel. Le Zwiilag est suffisamment grand pour contenir tous les déchets provenant de l'exploitation et du démantèlement des cinq centrales nucléaires suisses (en comptant une durée de vie de 60 ans).

7 Dépôt en couches géologiques profondes, Nagra

Un stockage géologique en profondeur permet de protéger la population et l'environnement des déchets radioactifs. La Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (Nagra), fondée par les exploitantes des centrales nucléaires et la Confédération, est chargée de trouver un site sûr pour un dépôt en couches géologiques profondes, de le construire et de l'exploiter. La recherche d'un site sûr est un processus de longue haleine. Trois sites possibles pour un dépôt hautement actif et un dépôt faiblement et moyennement actif sont étudiés en profondeur sur le plan géologique. Le choix du site se fait sur cette base.



En savoir plus sur
le Zwiilag et la Nagra:
www.zwiilag.ch
www.nagra.ch

Gestion sécurisée des déchets radioactifs

L'exploitation – et surtout le démantèlement – d'une centrale nucléaire génère des déchets radioactifs devant être éliminés correctement. En Suisse, ils doivent être stockés dans des couches géologiques profondes. En attendant le choix du site de stockage en profondeur et sa mise en service, les déchets sont entreposés au Zwiilag à Würenlingen. En 2030, le site de la CNM sera exempt de matériaux radioactifs.

Conditionnement des déchets radioactifs

Les éléments combustibles ayant servi à la production restent d'abord durant plusieurs années dans la piscine de stockage de la CNM. Lorsque leur radioactivité et leur température ont largement diminué, ils sont emballés sous l'eau dans des conteneurs, transportés au Zwiilag et stockés comme déchets de haute activité. Nous avons déjà effectué régulièrement ce travail pendant le fonctionnement de puissance. Durant les premières années suivant l'arrêt, le volume de transport autour de la CNM reste aussi à peu près le même que pendant l'exploitation.

Les déchets à faible et moyenne activité (par exemple résines issues de stations d'épuration des eaux usées ou vêtements de travail contaminés) sont aussi traités de façon à pouvoir être stockés

dans un dépôt géologique profond comme pendant l'exploitation normale. Les déchets liquides sont solidifiés, ceux comprimables comprimés et ceux combustibles brûlés dans l'installation à plasma du Zwiilag. Les gaz de combustion sont épurés et les résidus sont éliminés comme déchets radioactifs. Les déchets sont conditionnés soit à la CNM, soit au Zwiilag. Enfermant hermétiquement les déchets, les conteneurs d'élimination sont simples, robustes et sûrs à manipuler.

Zwiilag de Würenlingen

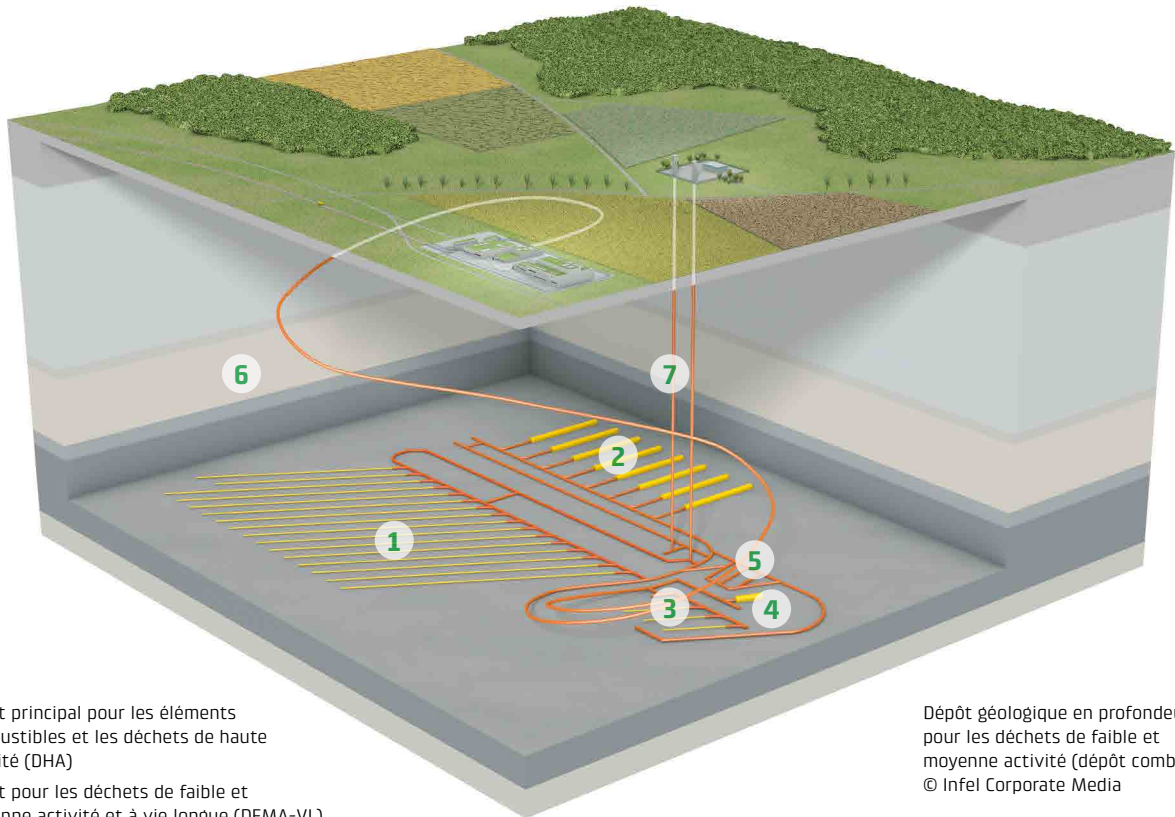
Les déchets radioactifs des centrales nucléaires sont entreposés dans un centre de stockage intermédiaire jusqu'à la mise en service du dépôt définitif. Le Zwiilag peut accueillir les déchets issus de l'exploitation et de la désaffectation des cinq centrales nucléaires suisses (en comptant une durée de vie de 60 ans).



Conteneurs contenant les combustibles usés et les déchets hautement radioactifs au centre de stockage intermédiaire de Würenlingen



En savoir plus
sur le Zwiilag:
www.zwiilag.ch



1. Dépôt principal pour les éléments combustibles et les déchets de haute activité (DHA)
2. Dépôt pour les déchets de faible et moyenne activité et à vie longue (DFMA-VL)
3. Dépôt pilote pour les éléments combustibles et les DHA
4. Dépôt pilote pour les DFMA-VL
5. Zone de test
6. Tunnel d'accès
7. Puits d'aération/puits de construction et d'exploitation

Dépôt géologique en profondeur pour les déchets de faible et moyenne activité (dépôt combiné)
© Infel Corporate Media

Dépôts géologiques en profondeur

Le modèle suisse de gestion des déchets prévoit deux dépôts en couches géologiques profondes: un pour les déchets hautement radioactifs et un pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs. Une autre solution consisterait à regrouper les deux dépôts. Les dépôts seront aménagés dans des couches d'argile à Opalinus, à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Selon la nature des déchets, ils comprendront des galeries ou des cavernes de stockage, un dépôt pilote pour la surveillance d'un échantillon représentatif des déchets, une zone de test, des infrastructures et des tunnels d'accès. Les dépôts en couches géologiques profondes garantissent la sécurité à long terme de la population et de l'environnement.

La Nagra

La loi sur l'énergie nucléaire prévoit l'élimination sûre et durable des déchets radioactifs dans des dépôts en couches géologiques profondes. Pour répondre à cette exigence, les exploitantes suisses de centrales nucléaires et la Confédération, responsable des déchets issus de la médecine, de la recherche et de l'industrie, ont créé en 1972 la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra). La Nagra est responsable du stockage des déchets radioactifs générés en Suisse ainsi que des travaux de recherche et de projet dans ce domaine.



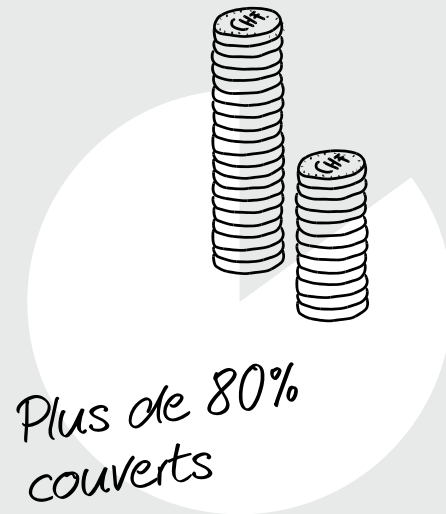
En savoir plus sur la Nagra:
www.nagra.ch

Chiffres & repères

Le coût total du démantèlement et de l'élimination s'élève à

3 milliards de francs

Plus de 80% sont déjà couverts aujourd'hui.



Fin 2030

la CNM sera exempte de matières radioactives.



Après cinq ans, lorsque tous les éléments combustibles ont été évacués, la radioactivité de la CNM est

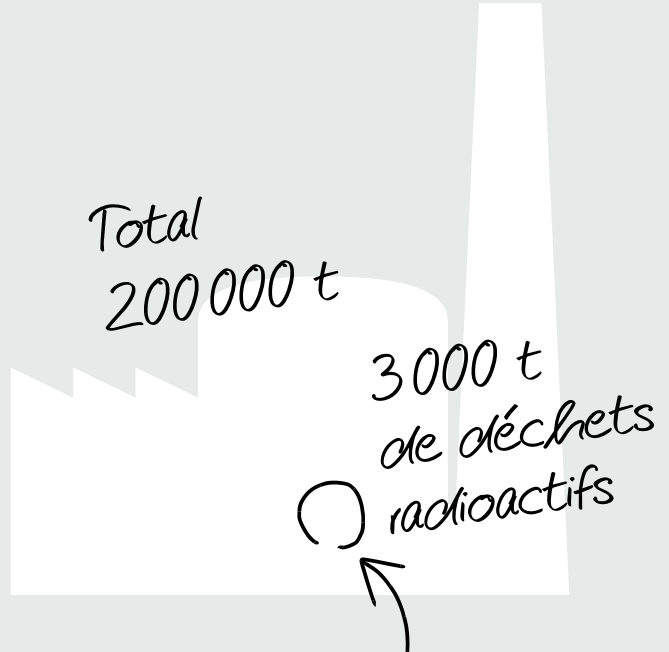
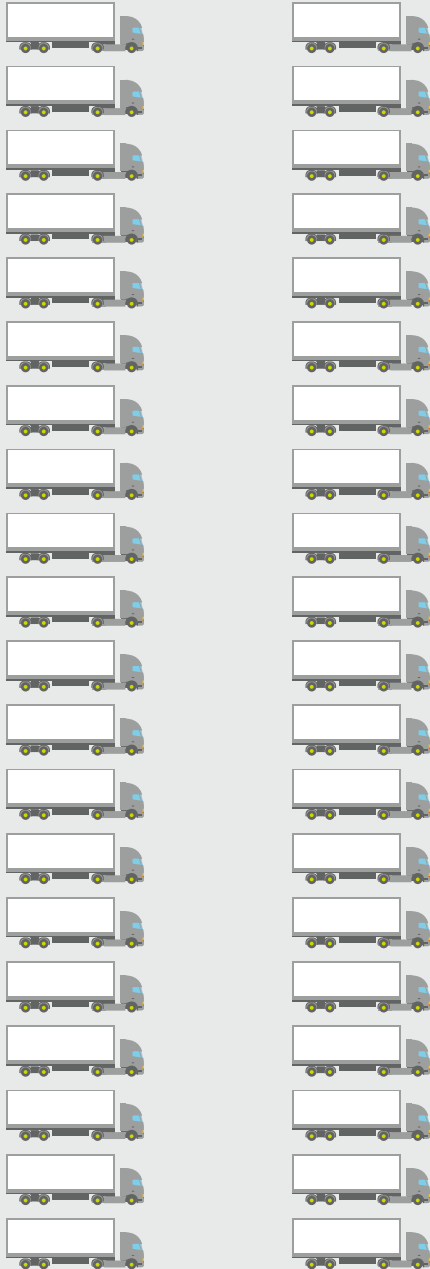
1 000 000 × INFÉRIEURE

à celle du fonctionnement de puissance.

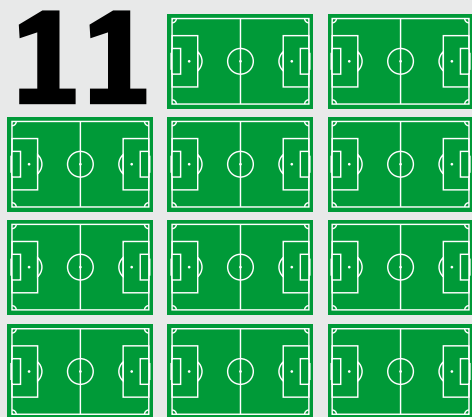
Après l'arrêt définitif de la production d'électricité il faut environ 15 ans pour démanteler entièrement la CNM.

Fonctionnement de puissance

Premières années après l'arrêt



Moins de **2%**
de la masse totale de la CNM doit être éliminé comme déchets radioactifs.



Dès 2034, une surface équivalant à 11 terrains de foot sera disponible pour une nouvelle utilisation.

Environ le même nombre de trajets en camion (15-20 par jour)

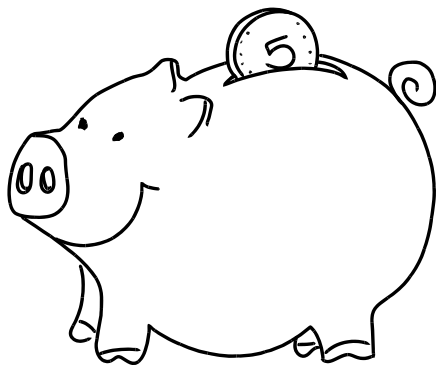
Le financement est sur la bonne voie

La désaffectation de la CNM est un projet d'envergure à tous égards: planification, technique, mais aussi financement. Le financement de la désaffectation et de l'élimination est assuré. BKW assume la totalité des coûts. Les moyens destinés à la désaffectation et à l'élimination des déchets radioactifs sont gérés dans les fonds de désaffectation et de gestion contrôlés par la Confédération. Pour des travaux déjà réalisés, BKW peut soumettre une demande de remboursement qui est examinée et approuvée par les fonds.

Avant l'arrêt définitif du fonctionnement de puissance fin 2019, des coûts de 70 millions de francs ont déjà été engagés pour la planification et la préparation du démantèlement, remboursés par le fonds de désaffectation. Après l'arrêt définitif, les coûts suivants sont engagés, entre autres:

- transport et élimination des déchets radioactifs générés par la désaffectation
- démantèlement de tous les bâtiments et équipements techniques
- mise en décharge des déchets classiques
- démontage, broyage et nettoyage des composants radioactifs
- protection contre les radiations, protection des collaborateurs

D'autres coûts interviendront pendant la phase de post-exploitation (de l'arrêt définitif du fonctionnement de puissance à l'élimination totale des combustibles). Nous assumons directement ces coûts.



Les moyens pour la désaffectation entière (démantèlement, post-exploitation) sont provisionnés jusqu'en 2022.

820 millions de francs ont aussi déjà été engagés pour l'élimination des déchets radioactifs pendant le fonctionnement de puissance (par exemple transport des combustibles usés au Zwiilag, recherche de sites pour les dépôts en couches géologiques profondes). Nous avons directement payé ces coûts. Après l'arrêt définitif du fonctionnement de puissance, ces coûts seront couverts par l'argent que nous versons au fonds de gestion des déchets jusqu'en 2022. L'élimination comprend entre autres les coûts pour:

- transport et élimination des déchets radioactifs issus de l'exploitation
- stockage intermédiaire
- recherche et planification du site de stockage en couches géologiques profondes, aménagement et exploitation du site
- phase d'observation de 50 ans du site de stockage en profondeur

La majeure partie des coûts d'élimination des déchets seront induits à partir du moment où le site de stockage en profondeur sera construit, c'est-à-dire au plus tôt en 2040.

Contrairement au fonds de désaffectation, le fonds de gestion des déchets continuera à générer des revenus sur le capital pendant les décennies à venir.

Le total des coûts déjà encourus et à venir pour le démantèlement et l'élimination des déchets s'élève à trois milliards de francs. Plus de 80% sont déjà couverts aujourd'hui.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le financement

Qui assumera les coûts?

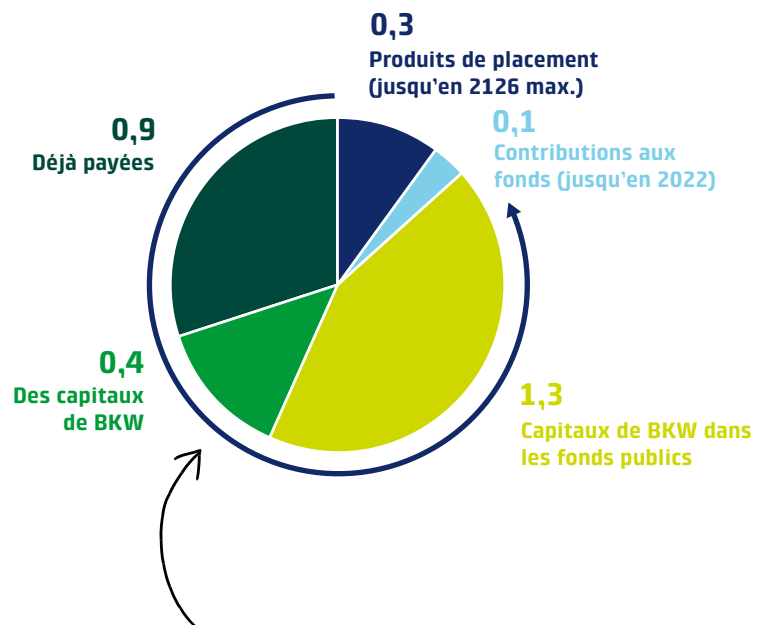
En vertu du principe de causalité, les coûts sont assumés par BKW. Sur la durée d'exploitation de 47 ans, ces coûts s'élèvent à environ 1 centime par kilowattheure produit à la CNM.

Le financement est-il assuré?

Oui. Les moyens nécessaires au financement sont garantis dans les fonds de désaffectation et de gestion contrôlés par la Confédération, auxquels BKW n'a pas directement accès. La Suisse a mis au point ce système pour garantir le financement de la désaffectation des centrales nucléaires et de l'élimination des déchets.

Comment BKW peut-elle connaître l'ampleur de coûts qui ne seront générés qu'à l'avenir?

Les coûts sont recalculés sur mandat de la Confédération tous les cinq ans selon les expériences réalisées à l'étranger, les connaissances scientifiques et l'état de la technique, puis contrôlés par des experts indépendants. Ces études de coûts servent de référence pour le calcul des contributions des exploitantes de centrales aux fonds.



Plus de 80% des coûts sont déjà couverts.



En savoir plus sur le financement du démantèlement et de la gestion des déchets:
www.bkw.ch/financement

Notre atout: nos compétences

La désaffectation de la CNM est un projet complexe que nous menons à bien en toute sécurité, tout comme les 47 années d'exploitation, grâce au personnel de la CNM et à des personnes qui ont déjà une expérience du démantèlement. Ils sont soutenus par des experts externes qui effectuent les tâches hautement spécialisées.

Personne ne connaît la CNM aussi bien que les collaborateurs, dont certains travaillent dans l'installation depuis plusieurs décennies. Comme leurs connaissances sont essentielles pour le démantèlement, nous le réalisons principalement avec notre propre personnel. Des tâches telles que l'ouverture de la cuve de pression du réacteur et le déplacement ultérieur des éléments combustibles du réacteur vers la piscine de stockage ont été effectuées chaque année lors de la révision. L'expérience acquise est directement appliquée au démantèlement. Mais de nouvelles compétences sont également requises. Des activités qui étaient auparavant régulières sont remplacées par des tâches uniques lors du démantèlement. Nous nous sommes préparés à temps à ce changement en adaptant l'organisation aux nouvelles tâches et conditions de travail. Les employés ont suivi une formation continue ciblée, par exemple en gestion de projet.

Expériences de l'étranger

En Suisse, nous sommes les premiers à démanteler un réacteur de puissance, mais plus de 150 centrales nucléaires dans le monde sont actuellement en cours de démantèlement ou ont déjà été désaffectées. Nous connaissons donc les défis techniques et organisationnels et profitons des expériences acquises à l'étranger: nous entretenons des relations étroites avec d'autres projets de démantèlement, échangeons des expériences et du savoir-faire au niveau international et sommes ainsi tenus au courant des derniers progrès et connaissances dans le domaine. Le démantèlement de la CNM implique aussi des collaborateurs qui ont déjà une expérience à cet égard.

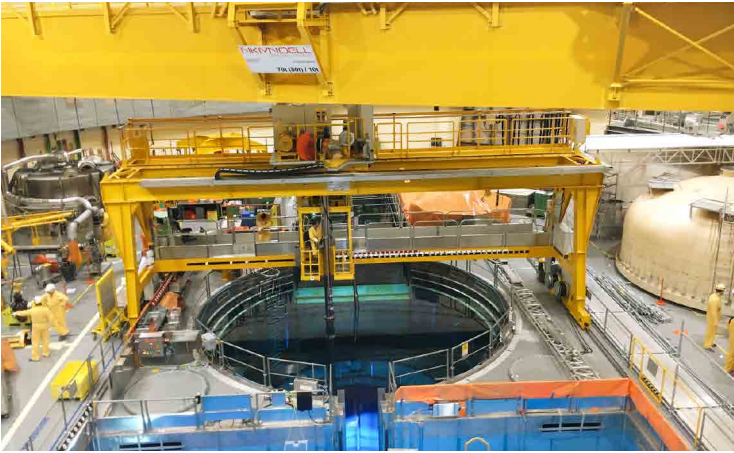




Travaux de démontage sur une turbine à basse pression dans la salle des machines.



Pendant les premiers mois suivant l'arrêt, des turbines, des générateurs et de gros composants individuels ont été mis hors service et démontés dans la salle des machines.



Certains travaux de démantèlement, par exemple le retrait des composants qui se trouvaient à l'intérieur du réacteur pendant le fonctionnement de puissance, sont hautement spécialisés et requièrent un savoir-faire spécifique. Nous faisons appel à des experts externes pour cela.

«Les collaborateurs peuvent marquer de leur empreinte le démantèlement de la première centrale nucléaire suisse. Nous nous sommes bien préparés à ce défi et nous l'avons accepté.»



Mise en œuvre réussie

La désaffectation est en cours depuis début 2020 et la décision de désaffectation précoce ainsi que les travaux préparatoires s'avèrent payants. Les collaborateurs de la CNM sont prêts pour les nouvelles tâches. Pour le démantèlement, ils utilisent les connaissances existantes et celles nouvellement acquises. Il y a des échanges permanents et profitables à tous entre les collaborateurs de la CNM et les collègues ayant une expérience du démantèlement. Ils apprennent davantage chaque jour et peuvent ainsi adapter et optimiser les processus et les procédures. L'expérience que les collaborateurs acquièrent dans le cadre du démantèlement de la CNM sera très demandée plus tard, et pas seulement en Suisse. Le démantèlement ouvre ainsi des perspectives de carrière intéressantes.

En haut: Le premier jalon: le transfert de tous les éléments combustibles dans la piscine de stockage en mars 2020.

Un collaborateur de la CNM lors du démontage des organes de contrôle de la barre de commande.

La sécurité, une priorité absolue

Protéger la population, les collaborateurs et l'environnement contre les radiations restera une priorité pendant les travaux de désaffectation. L'exposition aux radiations sera systématiquement surveillée au niveau du personnel, ainsi que dans la zone contrôlée et l'environnement de la CNM.

Le potentiel de risque d'une centrale nucléaire diminue durant la phase de désaffectation. D'une part parce que les matières radioactives quittent progressivement le site, d'autre part parce que peu de temps après l'arrêt de la centrale, les conditions de températures et de pressions élevées disparaissent. Les dispositions de sécurité aussi strictes que pendant le fonctionnement demeurent applicables pendant la désaffectation. Des mesures de protection contre les radiations et de prévention des accidents seront mises en œuvre jusqu'à ce que la CNM ne constitue plus une source d'émissions radioactives.

Baisse rapide de la radioactivité

La radioactivité émane en premier lieu des combustibles usés. Trois mois après l'arrêt définitif du fonctionnement de puissance de la CNM, la radioactivité globale ne représentera plus que le millième de la charge radioactive observée

La radioactivité a été
divisée par

1 000

trois mois après l'arrêt.

La radioactivité a été divisée par

1 000 000

cinq ans après l'évacuation des éléments combustibles.

durant l'exploitation du fait de la dégradation radioactive. Cette charge continuera de baisser graduellement: en 2024, lorsque tous les éléments combustibles auront été acheminés au Zwiilag, elle ne représentera plus que le millionième.

Protection de la population et de l'environnement

Nos spécialistes de la protection contre les radiations ont pour mission de garantir la protection de la population et de l'environnement de la CNM contre les rayonnements non autorisés. Nous contrôlerons le respect des objectifs de protection et de la charge radioactive admissible pendant toute la durée du projet de désaffectation, selon les mêmes critères que durant l'exploitation de la centrale. Nous prenons les mesures de protection nécessaires lorsque nous effectuons tous les travaux avec des matériaux radioactifs, tels que le désassemblage, le nettoyage et l'emballage à l'intérieur du bâtiment. Si nécessaire dans des boxes de travail fermés ou des zones délimitées avec leur propre circuit d'air filtré. Le respect des objectifs de protection contre les radiations sera contrôlé en permanence: toutes les personnes évoluant dans la zone contrôlée seront équipées d'un dosimètre permettant de mesurer leur exposition aux radiations.

Surveillance étroite de la charge radioactive des rejets dans l'environnement

Les locaux ainsi que les systèmes de filtration et d'épuration des eaux seront eux aussi soumis à des contrôles. Malgré les diverses opérations de démontage et de décontamination réalisées durant la phase de désaffectation, nous serons en mesure de respecter les valeurs seuils prescrites en matière de charge radioactive des rejets dans l'air et dans l'eau. Les rejets dans l'Air sont rigoureusement contrôlés, nettoyés et garantis sans menace pour l'homme et l'environnement. Les radiations sont bien en dessous des seuils réglementaires et réduites au minimum. Nous veillons à ce que cela soit également le cas durant tous les travaux de désaffectation.

Les phases de la désaffectation

En vertu de la loi sur l'énergie nucléaire, BKW est tenue, en tant qu'exploitante de la CNM, de la désaffecter après l'arrêt définitif du fonctionnement de puissance. Les conditions-cadres sont définies par la décision de désaffectation qui divise le processus en trois phases en amont du démantèlement conventionnel.

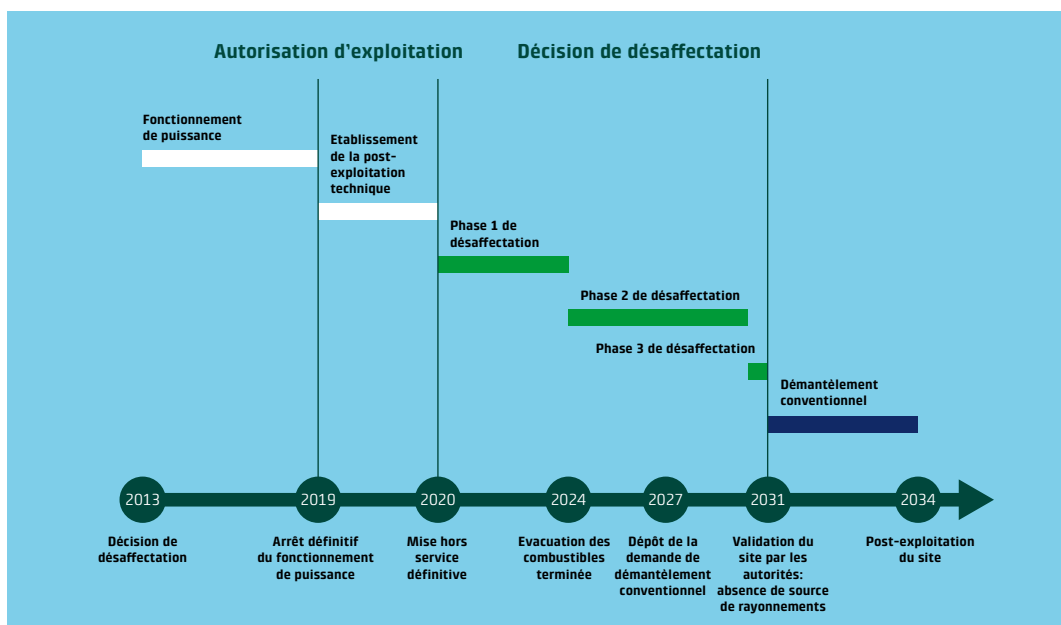
Dès décembre 2015, quatre ans avant l'arrêt du fonctionnement de puissance, nous avons déposé la demande d'autorisation de désaffectation. Après examen par les autorités compétentes, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a édicté en juin 2018 la décision de désaffectation, juridiquement conforme depuis septembre 2018. Nous pouvons et devons donc désaffecter la CNM.

La décision de désaffectation définit les conditions-cadres des travaux à partir de la mise hors service définitive. Il s'agit du moment à partir duquel tous les éléments combustibles se trouvent dans la piscine de stockage refroidie indépendamment des autres systèmes. La décision définit également le cadre réglementaire de la désaffectation, par exemple les activités qui doivent être approuvées par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN):

Trois phases de désaffectation

La partie nucléaire de la désaffectation est divisée en trois phases, soumises à autorisation. Elles sont basées sur le risque potentiel, c'est-à-dire sur la présence d'éléments combustibles respectivement sur le nombre de composants activés et contaminés dans l'enceinte. Pendant le démantèlement, le risque potentiel diminue continuellement. La phase 1 de désaffectation se termine lorsque tous les éléments combustibles ont été évacués de la CNM. A la fin de la phase 2, l'installation et le site sont exempts de radioactivité. La phase 3 constitue un état transitoire formel. Elle prend fin lorsque l'IFSN détermine que la CNM ne constitue plus un danger radiologique.

Ensuite, le démantèlement conventionnel commence en 2031, comme pour n'importe quelle autre installation industrielle. Pour cela, nous devons soumettre une deuxième demande à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) d'ici fin 2027, en précisant la future utilisation du site.



Cadre d'autorisation du fonctionnement de puissance à la désaffectation

